



Mesdames et messieurs les Parlementaires de l'Académie de Limoges,

Nous nous sommes rencontrés en mai 2023 afin de dresser un état des lieux de l'Ecole dans notre académie et d'observer tout particulièrement la situation du remplacement. Vous avez pour la plupart partagé nos inquiétudes face à l'incapacité de l'institution de remplacer les enseignant.es absent.es. Vous avez également partagé notre inquiétude face à l'absence de transparence des autorités académiques pour objectiver la situation du remplacement comme pour dresser un état des lieux précis de l'utilisation des moyens.

Vos interventions en direction de la Rectrice l'ont conduite à transmettre des éléments de transparence. Ces éléments viennent mettre en évidence la discordance entre les annonces de carte scolaire depuis 2017 et la réalité des moyens alloués à chacun des 3 départements. Ils viennent confirmer que dans l'Académie, un.e enseignant.e absent.e n'a pas été remplacé.e au cours de l'année 2022/2023 dans 25 % des cas.

Dans ce contexte et dans le cadre de la préparation du budget 2024 qui semble anticiper la suppression de 2 000 emplois dans l'Education Nationale, nous avons toujours la volonté de construire la mobilisation de la communauté éducative - parents, élu.es, personnels - dans l'unité la plus large possible.

Pour cela, nous vous transmettons une pétition intersyndicale pour exiger la mise en œuvre de mesures simples de nature à améliorer la situation (vous la trouverez également en version numérique ici <https://chnng.it/SznhfWCYct>, n'hésitez pas à la relayer) :

- Obtenir a minima 130 recrutements annuels de professeurs titulaires dans le cadre du concours externe,
- Créer une liste complémentaire égale à au moins 50%, en nombre de lauréat.es, de la liste principale
- Permettre la titularisation des personnels contractuels par le concours 3^{ème} voie,
- Accorder la mutation à l'ensemble des personnels souhaitant exercer dans l'Académie (dont bon nombre y vivent déjà)

L'enjeu est bien aujourd'hui de peser collectivement sur les choix budgétaires et les moyens qui seront alloués à l'Académie et à nos départements pour la rentrée 2024.

Mais également, nous organisons des mobilisations départementales qui auront lieu le samedi 14 octobre 2023, à 10h30, devant les DSDEN (Inspections Académiques) en Corrèze et Creuse et devant le Rectorat en Haute Vienne. Nous espérons pouvoir compter sur votre présence, et vous engageons à solliciter les élu.es, les parents d'élèves, et les administrés de vos territoires, à nous rejoindre dans ces mobilisations.